

Gouvernement du Québec Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Québec, le 24 mai 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier Leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May 1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuilleton le 7 avril 2016 par le député de la circonscription de Saint-Jean au sujet du projet de reconstruction du pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le projet en cours d'élaboration par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) prévoit le remplacement complet du pont, comme approuvé par le Conseil des ministres le 3 juillet 2014. Le Ministère a recommandé la mise hors service du pont actuel d'ici décembre 2018.

Le projet étant estimé à plus de 100 M\$, il est assujetti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. À cet effet, un dossier d'affaires est en cours de finalisation. Son dépôt pour approbation par le Conseil des ministres est prévu à l'été 2016.

Lorsque le dossier d'affaires sera approuvé, il sera alors possible de préciser publiquement le coût et l'échéancier du projet.

J'ai signé l'entente de collaboration avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu le 7 avril dernier. Cette entente prévoit le partage des responsabilités et des coûts respectifs dans le cadre du projet. De plus, les discussions avec l'Agence Parcs Canada progressent bien et une entente devrait être conclue prochainement.

Bien qu'il soit prévu de le remplacer au cours des prochaines années, le pont Gouin actuel demeure sécuritaire et des interventions de maintien seront réalisées au besoin d'ici la mise en service du nouveau pont.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Jacques Daoust